

IVAN GOBRY

LOUIS X

1314~1316

FILS DE PHILIPPE IV LE BEL



HISTOIRE
DES

ROIS

DE
FRANCE

Pygmalion

R

HISTOIRE
DES
ROIS
DE
FRANCE

Pendant presque mille quatre cents ans, des rois se sont succédé de manière quasiment ininterrompue sur le trône de France. Ils étaient issus de trois célèbres dynasties, les Mérovingiens, les Carolingiens et les Capétiens. À travers l'épopée tumultueuse de leurs vies et de leurs règnes, où se révèlent des personnalités diverses et parfois controversées, renaissent avec un grand éclat les heures les plus prestigieuses et les plus exaltantes de notre Histoire.

LOUIS X

1314-1316



Collection particulière de l'auteur

IVAN GOBRY

Ivan Gobry est un historien confirmé qui a publié chez Pygmalion de nombreuses monographies consacrées à des rois : *Clotaire I^{er}, Clotaire II, Dagobert I^{er}, Pépin le Bref, Louis I^{er}, Charles II, Eudes, Charles III, Louis IV, Lothaire, Louis V, Robert II, Henri I^{er}, Philippe I^{er}, Louis VI, Louis VII, Philippe III et Louis VIII*. Il a publié aussi chez le même éditeur : *Saint Augustin et La Reine Christine*.

Louis X, surnommé le Hutin, c'est-à-dire le Querelleur, fut le fils aîné de Philippe IV le Bel.

À la fin du gouvernement paternel, il assista au procès des Templiers et à la condamnation de son épouse et de ses deux belles-sœurs, accusées d'adultère sur des preuves très incertaines. Devenu roi, il accepta l'exécution de sa femme afin d'épouser Clémence d'Anjou-Hongrie, qui ne lui donna qu'un fils posthume, mort au berceau.

Ce règne fut occupé par la réaction politique de la féodalité contre la monarchie, récusant l'absolutisme du souverain et sa mise à l'écart au profit de juristes et de conseillers de modeste origine dans la conduite du gouvernement. Louis X rappela les juifs chassés par son père et décida la libération des serfs, à titre onéreux. Ivan Gobry signe ici l'unique biographie de l'un des « rois maudits »...

Pygmalion

Histoire
des Rois de France

DU MÊME AUTEUR

Chez Pygmalion

- La Reine Christine*, 1999.
Pépin le Bref, 2001.
Louis I^{er}, 2002.
Louis VII, 2002.
Philippe I^{er}, 2003.
Louis VI, 2003.
Clotaire I^{er}, 2003.
Saint Augustin, 2004.
Philippe III, 2004.
Clotaire II, 2005.
Eudes, 2005.
Robert II, 2005.
Dagobert I^{er}, 2006.
Charles II le Chauve, 2007.
Charles III le Simple, 2007.
Henri I^{er}, 2007
Louis IV, 2008.
Lothaire, 2008
Dictionnaire des papes, 2008.
Louis V, 2009.
Louis VIII, 2009.

Chez d'autres éditeurs

- Clovis le Grand*, Régnier, 1995.
Frédéric Barberousse, Tallandier, 1997.
Les Premiers rois de France. La Dynastie des Mérovingiens,
Tallandier, 1998.
La Civilisation médiévale, Tallandier, 1999.
Charlemagne, Le Rocher, 1999.
Les Capétiens, Tallandier, 2001.
Louis XI, Tallandier, 2001.
Charles VII, Tallandier, 2001.
Mathilde de Toscane, Éd. Clovis, 2002.
La Gloire des Capétiens, Éd. Godefroy de Bouillon, 2007.
Le Baptême de Clovis, Éd. Bernard Gionavangeli, 2008.

IVAN GOBRY

Histoire
des Rois de France

LOUIS X

Fils de Philippe IV le Bel

1314-1316



Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor 75647 Paris Cedex 13
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2010 Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 978-2-7564-0494-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

AVANT-PROPOS

Louis X, dit le Hutin, fils aîné et successeur de Philippe IV le Bel, n'a trouvé aucun auteur en son temps pour raconter sa vie, ni même pour tracer son portrait.

Il en fut de même d'ailleurs pour la personnalité de Philippe le Bel lui-même. « Quant aux trois fils de Philippe IV le Bel, qui lui ont succédé, Louis, Philippe et Charles, écrit Charles-Victor Langlois, leur physionomie est encore plus effacée. Quel fond faut-il faire sur le surnom de *Hutin* (Turbulent) donné à Louis ? »

Pour le physique, peut-on tirer un enseignement des gisants conservés sur les tombeaux de l'abbaye de Saint-Denis ? « Il n'est pas certain, continue Langlois, que cette effigie soit un portrait. Les statues funéraires de Philippe IV, de Louis X, de Philippe V, de Charles IV ont été exécutées de 1327 à 1329 dans le même atelier. Elles sont entièrement semblables : même pose, mêmes traits... L'imagier, qui

LOUIS X

commença ces statues treize ans après que Philippe le Bel était mort, ne l'avait peut-être jamais vu.¹ »

À ces brumes s'ajoute, pour Louis X, le fait qu'il a régné vingt mois. Règne fort court, aux événements circonscrits, qui ne prêtent guère à développement. Certes, devenu roi à l'âge de vingt-cinq ans, il n'a pas manqué de se signaler du vivant de son père. Or, ce père s'est montré omnipotent, impérieux, dominateur, ne laissant à ses fils, même à son successeur désigné, qu'une rare et faible initiative. De sorte que, des événements du règne paternel, Louis X s'est trouvé plus le spectateur que l'acteur.

Il n'est pourtant pas interdit de rédiger une biographie de Louis X le Hutin. On peut y arriver en épluchant avec circonspection tous les écrits contemporains, où il ne manque pas d'apparaître plus ou moins fugitivement. On peut même reconstituer, grâce à ces témoignages et à ces événements, un personnage sorti de l'anonymat, et à tracer l'itinéraire, plutôt pitoyable, de ce prince mort sans gloire à vingt-sept ans, et annonçant, avec les règnes éphémères de ses cadets, la fin de la dynastie des Capétiens directs

1. Charles-Victor Langlois, *Saint Louis, Philippe le Bel*, Tallandier, 1978, p. 127.

PREMIÈRE PARTIE

AU TEMPS DU PÈRE

1289-1314

I

ROI DE NAVARRE

Louis X naquit le 4 octobre 1289, de Philippe le Bel, héritier du trône de France, et de son épouse Jeanne, reine de Navarre.

Philippe III le Hardi, lui-même fils de saint Louis, régnait alors. Bien que plein de santé, il craignait d'être ravi par un événement soudain et, à l'exemple de ses prédécesseurs, nourrissait pour principal projet de marier son héritier pour perpétuer sa dynastie. Son fils aîné, Louis, était mort en 1276, à l'âge de douze ans. Son héritier était maintenant Philippe.

À qui marier ce prince, qui serait bientôt le souverain le plus puissant et le plus considéré de la chrétienté ? À une princesse digne de lui. Laquelle ? L'union était prête, par la volonté du roi Henri I^{er} de Navarre.

Henri régnait sur la Navarre depuis 1270, date à laquelle Philippe le Hardi devenait roi de France. Il succédait sur ce trône à son frère Thibaud II (Thibaud V de Champagne), qui avait épousé Isabelle, fille du roi Louis IX. Ces deux

LOUIS X

époux étaient morts sans descendance à la suite de la huitième croisade.

Henri avait épousé Blanche d'Artois, dont le père était le petit-neveu de saint Louis. Ainsi la nouvelle dynastie de Navarre, fondée par Thibaud le Chansonnier, comte de Champagne, s'enracinait-elle dans la dynastie capétienne. En 1272, trois ans après leur mariage, Henri et Blanche virent naître leur unique fille, Jeanne. Le roi devinait que les jours lui étaient comptés. Il rédigea un testament par lequel sa fille devait épouser un prince de la maison de France.

Le roi Henri avait eu raison de prendre ses précautions en temps utile. Il mourut en 1274. Jeanne avait deux ans. Aussitôt, les états de Navarre reconnurent cette enfant comme reine de Navarre, comtesse de Champagne et de Brie. La reine Blanche était chargée de la régence, sous la protection des Cortes et confiante dans le ferme gouvernement du sénéchal Eustache de Beaumarchais. Les rois de Castille et d'Aragon, qui entretenaient des visées sur la Navarre, protestèrent. Mais Philippe III de France n'oubliait pas le testament d'Henri, qui fut publié avec l'approbation des Cortes. Il menaça les autres souverains espagnols d'une intervention armée. Tout rentra dans l'ordre et, en 1284, alors qu'elle avait atteint douze ans, Jeanne épousa Philippe le Bel, héritier de la couronne de France.

Jeanne gardait la souveraineté de ses États. On trouve à tout moment, sous la plume d'historiens sérieux, que, par cette union, les comtés jumeaux de Champagne et de Brie furent rattachés à la couronne de France. Rien n'est plus faux. L'usage était qu'une princesse, pourvue d'un royaume ou d'un fief, en conservait la souveraineté après son mariage. Cette femme, certes, choisissait pour héritier l'un des fils du roi son époux, mais parce qu'il était en même temps son propre fils. Elle pouvait d'ailleurs, de son vivant,

ROI DE NAVARRE

associer son époux au trône et lui conférer ainsi des droits souverains.

Toute l'histoire médiévale est là pour nous rappeler cette règle d'héritage. Le malheur voulut, pour le destin territorial de la France, que Louis VII se séparât légalement d'Aliénor. Elle resta duchesse d'Aquitaine et suzeraine des fiefs voisins. Sans cette séparation, elle aurait légué ces terres à un fils de son premier époux ; elle les transmit à un fils de son second époux, Richard Cœur de Lion.

Au temps de Louis IX, Charles II, roi de Naples, avait épousé Marie, héritière du trône de Hongrie (1270). Parmi les fils de Charles, ce fut l'aîné, Charles Martel, qui fut désigné comme roi de Hongrie ; le troisième seulement obtenait le trône de Naples, car le second, Louis, était entré dans les ordres.

Certains historiens mentionnent que Jeanne de Navarre était en outre comtesse de Bigorre. En effet, probablement informée par ses conseillers navarrais, cette reine, à sa majorité, produisit un acte de donation de la Bigorre fait en 1265 par Simon de Montfort à son aïeul le roi Thibaut I^{er} (Thibaud IV de Champagne). Le diplôme était authentique, et Jeanne fut considérée comme comtesse de Bigorre jusqu'à sa mort, survenue en 1305.

À qui appartenait dès lors le comté ? À Louis le Hutin, désigné par Jeanne comme son héritier ? La Bigorre n'étant pas nommé dans l'héritage, Philippe le Bel, deux ans après la mort de sa femme, entra en rapport avec l'évêque du Puy, qui se prévalait de ses droits sur le comté en vertu d'une cession faite par le roi d'Aragon, suzerain de la Bigorre. Qui donc, de Simon de Montfort ou de Pierre III d'Aragon, était habilité à détenir et à céder la Bigorre ? Le pape Martin IV avait excommunié Pierre III d'Aragon et avait attribué son royaume à Philippe III de France. Toute donation par Pierre d'Aragon était donc caduque. Mais le

LOUIS X

roi Philippe était mort quelques mois après la décision du pape, sans exploiter la situation.

Philippe le Bel fut habile. Malgré la donation faite à sa femme défunte, il tint pour détenteur des droits sur la Bigorre l'évêque du Puy, auquel, en 1307, il acheta pour une rente de trois cents livres le comté, ainsi réuni à la couronne. Il le donna alors en apanage à son troisième fils, Charles de la Marche.

En 1285, Philippe III mourut et Philippe le Bel devint roi sous le nom de Philippe IV. Jeanne, déjà reine régnante de Navarre, devenait en outre reine de France.

Ce fut une personnalité exceptionnelle. Épouse aimée et admirée de son mari, elle lui donna sept enfants, dont trois rois de France et une reine d'Angleterre. Deux des filles, Marguerite et Blanche, moururent en bas âge. Devinrent adultes Louis, né en 1289, futur Louis X ; puis Isabelle, née en 1292, qui épousa en 1308 Édouard II, roi d'Angleterre ; ensuite Philippe le Long, né en 1293. Marié en 1307 à Jeanne, fille du comte Otton IV de Bourgogne, et héritière par sa mère du comté d'Artois, Philippe fut déclaré comte associé de Bourgogne et d'Artois. Le sixième enfant de Jeanne de Navarre fut, en 1295, Charles. On lui fit épouser en 1307, date du mariage de son frère Philippe, Blanche, sœur de Jeanne de Bourgogne. Ce fut à lui que fut dévolu le comté de Bigorre, sans évidemment l'assentiment de sa mère, qui était morte à ce moment. Enfin, en 1297, la reine Jeanne mit au monde un dernier fils, Robert, qui mourut en 1308, et qui ne tient aucune place dans l'histoire.

Le fait d'être devenue l'épouse du roi de France n'empêcha pas Jeanne d'administrer les États dont elle était la souveraine. Elle montra, pendant son bref règne, une activité incessante. En Navarre, elle choisit les administrateurs responsables devant elle. Les souverains de Castille et d'Aragon ayant introduit des troupes dans son royaume

ROI DE NAVARRE

pour affirmer leurs revendications, la jeune femme leva sa propre armée et refoula les envahisseurs hors de ses frontières.

Sans redouter les difficultés et les fatigues de ses longs voyages, elle se déplaçait souvent de Pampelune à Troyes, ses deux capitales, éloignées de treize cents kilomètres, par des montagnes redoutables et des routes incommodes. Elle préférait Troyes, bien que ce ne fût qu'une capitale comtale. Cette cité était riche, source d'impôts abondants. C'était aussi une ville de culture. On y avait élevé de nombreuses églises, abbatiales et surtout une cathédrale, d'une éblouissante splendeur¹. La comtesse Marie, épouse du comte Henri I^{er} et aïeule de Jeanne, avait établi dans son palais de la Cité, près de la cathédrale, une cour réputée dans toute l'Europe pour ses beaux esprits. On y écoutait des trouvères inspirés, parmi lesquels brillait Chrétien de Troyes, le plus merveilleux poète du Moyen Âge français. Et puis, bien sûr, Troyes n'était qu'à quarante lieues de Paris, et Jeanne pouvait de là se rendre au Conseil royal, où elle était écoutée avec attention.

Les historiens de ce temps se taisent sur les voyages répétés de la reine Jeanne à travers les royaumes de France et de Navarre, comme s'ils étaient choses simples et sans risques. Nous aimerions pourtant savoir sous quelle escorte elle voyageait, quels étaient ses relais au long des parcours, comment elle était accueillie par les vassaux qui lui assuraient asile, sécurité et courtoisie au rythme de ses étapes.

À Paris, la reine Jeanne, attentive au sort des étudiants, fonda pour eux le Collège de Navarre, à l'endroit où s'éleva plus tard l'École Polytechnique. Les occupants, issus de milieux pauvres, y faisaient des études gratuites, nourris et

1. Les lieux de culte étaient à Troyes si nombreux que, à la question d'un étranger : « Que fait-on à Troyes ? », la réponse était : « On sonne. »

LOUIS X

logés, mais aussi soumis à un règlement rigoureux, qui les empêchait de passer leur temps dans les tavernes.

En Champagne, Jeanne ne faisait pas qu'écouter les trouvères et récolter les impôts ; elle veillait à la paix et à la sécurité de ses sujets. Sans en appeler à son époux, préoccupé par d'autres frontières. Ce fut ainsi qu'en 1297, Henri III, comte de Bar, comptant sur le désintérêt du roi et sur une imaginaire faiblesse de la reine, pénétra en Champagne avec ses troupes. Le moment était mal choisi : Jeanne se trouvait justement à Troyes. Elle avait alors vingt-cinq ans, dans la force de l'âge. Probablement même était-elle enceinte de Robert, son dernier fils. À la nouvelle de l'invasion, la frêle comtesse revêtit son armure et ceignit son épée. Tenue pour laquelle une autre Jeanne, venue celle-là du comté de Bar, sera accusée de sacrilège par l'évêque Cauchon¹. Le hardi Henri de Bar savait-il que Troyes et ses citadelles voisines abritaient un nombre important d'écuyers et d'archers ? Jeanne les réunit et se porta au-devant de lui. La bataille fut courte. Les Barrois s'enfuirent, et leur comte resta entre les mains de l'amazone victorieuse.

Celle-ci ne plaisantait pas. Et elle était fortement persuadée de sa souveraineté. Elle traîna son vaincu ligoté à Paris et, contre sa libération, lui fit signer un acte par lequel il se reconnaissait, ainsi que ses descendants, le vassal de la comtesse de Champagne.

Elle ne demeura pas longtemps inactive. Le roi partait en 1299 pour son expédition de Flandre ; elle l'y accompagna. Elle participa à la prise de Bruges, siégea avec les délégués chargés d'élaborer le traité de paix. Pendant ces

1. Cauchon semblait ignorer que la fameuse Mathilde, grande-comtesse de Toscane, protectrice de Grégoire VII et bras armé du Saint-Siège, avait combattu victorieusement, cuirassée et casquée, l'empereur Henri IV, et infligé, à l'âge de vingt et un ans, une retentissante défaite aux Normands d'Italie.

Mise en page
PCA
44400 Rezé

N° d'édition : L.01EUCN000236.N001
Dépôt légal : avril 2010

